

**Présentation et demande de soutien
financier pour le concours IGEM 2022**

**Commission de la recherche du conseil académique
du 19 mai 2022
Délibération 2022/05/CR-014**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;

Vu la délibération 2021/10/CA-091 du conseil d'administration en date du 25 octobre 2021 qui fixe la répartition de la subvention pour charges de service public (SCSP) pour le budget 2022 ;

Vu la délibération 2021/12/CA-113 en date du 13 décembre 2021 qui adopte de budget initial 2022 ;

Vu la délibération 2021/11/CR-044 de la commission de la recherche en date du 18 novembre 2021 fixant la répartition de l'enveloppe recherche 2022 ;

Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche allouent une dotation de 2 500 euros à l'équipe représentant le site toulousain au concours IGEM (International Genetically Engineered Machine) pour l'édition 2022.

Toulouse, le 20 mai 2022

Le Président,

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 28

Nombre de voix favorables : 28
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prend pas part au vote : 0